

# SYNDICAT MIXTE DE L'ABATTOIR DE CHAMBERY

(S.M.A.C.)

## Extrait du registre des délibérations

### **Délibération N° : 2024-02-01**

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril à 14h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Abattoir de Chambéry s'est réuni à la Direction des politiques territoriales, 4 rue du Château à Chambéry, sous la Présidence de séance de Monsieur Gilbert GUIGUE.

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 6

### **Objet : Approbation du Procès-verbal du 26 mars 2024**

Nombre de suffrages exprimés : 6

#### Etaient présents :

- Gilbert GUIGUE (Titulaire, Conseil départemental)
- Franck MORAT (Titulaire, Conseil départemental)
- François MOIROUD (Titulaire, Conseil départemental)
- Claudine BONILLA (Titulaire, Conseil départemental)
- Sandra FERRARI (Titulaire, Grand Chambéry)
- Jimmy BAABAA (Titulaire, Grand Chambéry)

#### Secrétaire de séance :

- Sandra FERRARI

*Le Comité syndical a été légalement convoqué le 5 avril 2024*

**Vu** le Code Général des collectivités territoriales et son article L 2121-23,

**Vu** le procès-verbal de la séance du 26 mars 2024,

**Considérant** la transmission aux membres du Comité syndical du Procès-Verbal de la séance du 26 mars 2024,

**Considérant** la lecture réalisée par Monsieur le Président du Procès-verbal du 26 mars 2024 à l'assemblée,

**Le Président** soumet le procès-verbal de la séance du 26 mars 2024, à l'approbation des membres du Comité syndical. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce procès-verbal avant son adoption définitive.

**Après en avoir délibéré,**

**Le Comité Syndical,**

**Approuve à l'unanimité** le procès-verbal de la séance du 26 mars 2024, ci-joint en annexe.

*Certifiée exécutoire par le Président*

*du SMAC compte tenu de la réception en Préfecture le*

*et l'affichage sur le site internet*

*Savoie.fr le*

Pour extrait conforme,

Le 11 avril 2024,

**LE PRESIDENT  
GILBERT GUIGUE**

#SIGNATURE1#